



BILLARD-CLUB DE LA VIE

Tél. 02.51.55.61.81 Mail : billardclubvie@wanadoo.fr
Site - <https://www.billardclubvie.fr>

Salle du Marais - Rue des Marais Salants
85800 Saint Gilles Croix de Vie

Compte-rendu de l'assemblée générale du 21/09/2023.

Présents : 24

Membres de l'association ayant donné pouvoir de représentation : 9

Soit un total de 33 membres présents ou représentés (sur 48 adhérents).

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- 1) Le mot du président
- 2) Rapport moral (bilan et perspectives : messieurs Simon et Oswald).
- 3) Rapport financier (Monsieur Werlé).
- 4) Bilan de la saison sportive et perspectives pour la saison à venir (Capitaines d'équipes).
- 5) Composition et élection du comité directeur.
- 6) Adoption du règlement intérieur.
- 7) Questions diverses.

Sous la présidence de Monsieur Simon, Monsieur Oswald étant secrétaire, la séance est ouverte à 10 heures 30.

- 1) Le mot du président.

Je souhaiterais revenir sur le rôle d'un président d'association.

Selon moi, celui-ci doit en priorité entretenir des relations cordiales avec les différentes instances institutionnelles (Ville de Saint Gilles croix de Vie, Office municipale des sport etc...) et sportives (ligue des pays de Loire, Fédération française de billard).

Il doit également tenir compte de l'avis de tous les adhérents et prendre les décisions qu'il estime indispensables au bon fonctionnement du club.

Je tiens à préciser que les tâches du président sont très variées, et ne sont pas forcément visibles par les adhérents du club y compris, parfois, par les membres du comité directeur.

Les membres de ce comité peuvent et doivent prendre des initiatives en collaboration étroite avec le président et les autres membres du comité, si nécessaire.

Le président veille à la bonne utilisation et au respect du matériel mis à disposition des joueurs.

Il veille, sans intervenir directement, à la bonne gestion financière du club, en bonne intelligence avec le trésorier. Il prévoit les investissements futurs en concertation avec les membres du comité directeur.

Il est le garant juridique auprès des instances officielles.

Il est conseillé en cela, par les membres du bureau (secrétaire et trésorier) et du comité directeur.

Toute proposition financière importante doit faire l'objet d'une réunion des membres du comité directeur (au moins quatre par an selon les statuts actuels du club).

Il est une force de propositions afin d'améliorer le fonctionnement du club en concertation avec les membres élus du comité directeur, et les adhérents sans lesquels notre association n'existerait pas.

Il règle (ou tout au moins essaie) les éventuels problèmes ou conflits, qui peuvent survenir au sein du club, et ce, en toute impartialité.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

2) Rapport moral (bilan et perspectives : Messieurs Simon et Oswald).

Bilan saison 2022-2023. (Bernard Simon).

Les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés :

Nous n'avons pas pu compter sur le partenariat du Crédit Mutuel et HYPER U, dont nous arborons, cependant fièrement le logo lors des compétitions. Nous les relancerons cette saison, d'autres pistes éventuelles sont à étudier dans le cadre du comité directeur.

Il est dommage d'avoir dû intervenir suite à des conflits survenus entre certains joueurs du club et parfois même pendant les compétitions vétérans.

Il est tout à fait normal que certains débats soient animés, mais cela doit se faire dans le respect de son interlocuteur et du règlement intérieur dont chaque membre du club a eu connaissance.

J'essaye de mener le club le plus rigoureusement possible, ce qui ne va pas, parfois, sans commettre d'erreurs. Je suis aidé en cela par François qui remplit parfaitement son rôle de secrétaire en me conseillant sur chacune de mes décisions et à qui je laisse toute liberté en matière de gestion administrative.

Le rôle de trésorier est également essentiel à la vie du club.

Les membres du comité directeur sont également de précieux conseillers.

Les projets qui ont été menés à bien :

- Je remercie les animateurs (Alain, Denis, Gilles, François) titulaires du CFA pour leur implication chaque lundi auprès des élèves du collège Garcie-Ferrande dans le cadre de la découverte du billard carambole, ainsi que Jean Norais chaque mardi en tant qu'animateur de l'école de billard, ouverte à tous, (le renouvellement du label école de billard a d'ailleurs été approuvé par la F.F.B pour la saison 2023/2024)

- Je remercie également les épouses des joueurs pour l'aide précieuse apportée lors des manifestations organisées par le club (Annie, Yolande, Elisabeth, Gilberte et Jeanne).

- Je souhaite à Gilles tout le courage possible, en ce qui concerne la gestion du bar. Celui-ci, comme vous le savez, prend la suite de Daniel que je remercie pour son implication sans faille pendant de nombreuses années, pour sa gestion rigoureuse et pour l'entretien régulier des billards du club.

- Je remercie Gérard et François pour leur participation à « l'E.D. F ADN tour », ce qui nous a permis de prendre contact avec les membres de l'association « la retraite sportive » et, je l'espère de nouer de nouveaux contacts, avec une éventuelle ouverture du club à un nouveau public, y compris non valide.

- Je remercie Thierry pour avoir tenu la comptabilité de façon rigoureuse pendant 7 ans et pour tous les avis et conseils qu'il a prodigués pendant cette période (ce qu'il va continuer à faire au sein du comité directeur du club).

-Je souhaite la bienvenue à Ghislain en tant que capitaine de l'équipe tribord, qui succède à Jean-Marc qui a souhaité quitter cette fonction.

-Nous avons beaucoup de projets à mener à bien, qui seront évoqués lors des points suivants de l'ordre du jour. Ces projets permettront à notre club de rester, je l'espère, attractif et convivial.

- Pour finir sur une note optimiste, nous organiserons la finale de la partie libre cette année, grâce à l'excellente performance de l'équipe Bâbord, les autres équipes n'ayant pas démérité, que ce soit à la partie libre ou aux trois bandes.

Dans ce cadre nous aurons le repas vétérans à préparer avec la ligue des Pays De Loire

(et ça, c'est très optimiste).

Je souhaite, comme vous le savez peut-être, me représenter comme Président et je compte sur le nouveau comité directeur pour mener un travail sérieux dans une ambiance apaisée.

Monsieur Oswald complète ensuite le bilan moral de l'exercice 2022/2023.

Il aborde également les éventuelles nouvelles actions (liste non exhaustive).

En direction du public extérieur au club :

- Ouverture de l'école de billard, action reconduite la saison prochaine
- Atelier du lundi avec les élèves du collège Garcie Ferrande, action reconduite, si accord de la direction du collège, la saison prochaine.
- Participation à l'initiative « EDF ADN tour, en direction d'adultes en situation de handicap.
- Participation au forum des associations, action reconduite la saison prochaine.
- Communication régulière avec les instances institutionnelles (Office Municipal des Sports, ville de Saint Gilles croix de Vie), action reconduite la saison prochaine.

B) A l'interne :

- Anniversaires des membres du club fêtés deux fois par an, action reconduite la saison prochaine.
- Pot de fin d'année et galette des rois, action reconduite l'année prochaine.
- Tournoi interne (libre et trois bandes), action reconduite la saison prochaine.
- Journée « CASIN », action reconduite l'année prochaine (un autre mode de jeu pourra être envisagé).
- Trois équipes du club sont engagées dans la compétition « vétérans » (jeu de la libre) et deux autres au jeu du trois bandes, action reconduite la saison prochaine.
- Participation au repas « vétérans » organisé par la ligue des pays de Loire.
- Ouverture d'un nouveau site internet.

Nouvelles actions :

- Rencontre avec les dirigeants de l'association « la retraite sportive (club de l'amitié) » afin de faire venir de nouveaux joueurs dans notre club.
- Rénovation éventuelle de nos locaux par les joueurs volontaires.
- Ouverture éventuelle d'une page Facebook afin de faire connaître notre club à un plus large public.

Un membre de l'assemblée fait remarquer que d'autres institutions pourraient être contactées dans l'objectif de faire découvrir la pratique du billard carambole.

Les initiatives à ce propos, sont déjà nombreuses. Il faudra dans un premier temps évaluer la réussite ou l'échec de celles-ci.

D'autre part, les membres volontaires pour animer ces ateliers sont déjà très sollicités. Il faut veiller à ne pas se lancer dans des projets qui ne pourront être menés à bien, faute de bénévoles volontaires au sein du club.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité moins une voix contre.

3) Rapport financier (Monsieur Werlé).

Le résultat de gestion de l'exercice 2022/2023 est déficitaire de 6 373 Euros.

Cet important déficit s'explique par le report sur cet exercice de la réfection des tapis de nos billards, du remplacement des bandes des billards servant aux compétitions, ainsi que par l'achat d'une nouvelle machine à nettoyer les billes.

Un investissement important dans un nouvel ordinateur impacte aussi le résultat.

D'autre part, le club a également acquis de nouveaux maillots pour les équipes bâbord, tribord et mousses, coût supporté en quasi-totalité par la trésorerie du club.

Tous ces investissements représentent la grosse majorité du déficit, mais il en va ainsi d'un club, il se doit de fournir à ses adhérents un matériel et un service de qualité.

Si l'on fait abstraction de ces investissements, réalisés pour le bien et l'avenir de notre club, la situation financière du club est tout à fait correcte.

D'autre part, nous avons eu peu d'aide de nos sponsors, Crédit Mutuel & Hyper U, contrairement à l'année précédente où le sponsoring avait été important. Si nous voulons dans l'avenir conserver une bonne santé financière, il va falloir contrôler nos dépenses et retrouver des sponsors plus actifs et plus généreux.

Il est à noter aussi l'importante augmentation des charges supplétives entièrement supportées par la ville de Saint Gilles Croix de Vie, charges qui sont passées de 10 538 euros à 14257 euros soit une hausse de 35%. Un grand merci à la ville de Saint gilles Croix de Vie.

Pour le reste, le club a retrouvé sur l'exercice une activité normale, un fonctionnement correct du bar (pourrait mieux faire si tout le monde y passait de temps en temps), les frais découlant des compétitions et déplacements sont restés constants et l'ensemble des autres dépenses relativement maîtrisées.

Pour mémoire, je rappelle ci-dessous les différents avantages accordés :

A tous les membres du club :

Récupération de 66% de la cotisation du club (100 euros dont avoir fiscal de 66 euros)

- Remplacement semestriel de billes de jeu sur les tables des billards (61 euros le jeu)

Aux compétiteurs :

- Fourniture de polos rouges manches longues brodés et portant la marque du BCV

- Maintien de la participation forfaitaire de 10 euros par repas pris dans le cadre des compétitions que ce soit à domicile ou en extérieur.

- Remboursement des frais de déplacement par indemnité kilométrique

- Subvention aux joueurs participant aux circuits.

Nombre d'adhérents pour l'exercice 2022/2023 : 47

- 52 prévus pour l'exercice 2023/2024.

Monsieur Werlé fait remarquer qu'il est tout à fait possible de changer le mode de comptabilité en fin d'exercice.

L'ensemble de l'assemblée remercie Monsieur Werlé pour les services rendus et donne quitus à l'unanimité au trésorier pour la saison 2022/2023.

4) Bilan de la saison sportive et perspectives pour la saison à venir (Capitaines d'équipes).

Ci-dessous le bilan de l'équipe « bâbord » réalisé par son capitaine Claude Duranteau :

Je souhaite la bienvenue à Raymond Hugel

qui vient renforcer les équipes Bâbord libre et 3B .

Petits récapitulatif

Saison 2017-2018 :	Libre	Finaliste	2ème
	3B		1er
Saison 2018-2019 :	Libre	« «	1er
	3B	Finaliste	4ème
Saison 2020-2021		COVID	
Saison 2021-2022	Libre	« «	1 ^{er} ex-aequo
	3B	Finaliste	dernier
Saison 2022-2023	Libre	« «	1 ^{er}
	3B	Finaliste	2ème

En tant que capitaine je suis comblé par ces excellents résultats des 4 dernières saisons. Quatre fois finaliste à la libre, deux victoires, quatre fois finaliste aux 3B, une victoire Je vous remercie tous pour votre convivialité, présence et..... performances.

Bilan de l'équipe « mousses » par son capitaine Alain Cuzacq :

L'équipe, après un début difficile, termine le championnat en milieu de tableau.

M. Cuzacq constate une augmentation des distances des joueurs et des progrès lors des entraînements.

Une joueuse suite à une opération chirurgicale, ne pourra pas reprendre la compétition de suite.

Le capitaine de l'équipe « mousses » souhaite la bienvenue à un nouveau joueur : Dominique Martin.

Il insiste sur la nécessité de respecter le code de l'arbitrage (affiché dans les locaux du club), et d'adopter une attitude respectueuse avec les autres joueurs.

Bilan de l'équipe « tribord » par son capitaine : Jean-Marc Dordain.

M. Dordain constate un début de compétition compliqué avec une remontée importante lors des matchs « retour ».

L'équipe de « trois bandes » réalise une très bonne saison. Elle termine troisième du championnat « vétérans » à égalité de points avec l'équipe « Saint Gilles Bâbord ».

M. le président remercie M. Dordain pour la gestion de l'équipe « tribord ».

M. Dordain souhaite la bienvenue, ainsi que toute la réussite possible à M. Baranger, qui lui succède à la tête de l'équipe.

5) Composition et élection du comité directeur.

Neuf candidats se présentent à l'élection du comité directeur du club.

Il s'agit de Messieurs :

- Baranger en tant que capitaine d'équipe (équipe « tribord »)
- Cuzacq en tant que capitaine d'équipe (équipe « mousses »)
- Duranteau en tant que capitaine d'équipe (équipe « bâbord »)
- Hugel en tant que trésorier du club.
- Oswald en tant que secrétaire du club.

- Sciou en tant que responsable du bar.
- Servadei en tant que trésorier adjoint du club.
- Simon en tant que président du club.
- Werlé en tant que conseiller au sein du comité directeur.

Les tâches de chacun seront précisément attribuées lors de la première réunion du comité directeur.

Le comité directeur, composé comme décrit ci-dessus, est élu à l'unanimité des membres présents à l'assemblée générale du club moins une abstention.

6) Adoption du règlement intérieur.

Comme chaque année, le règlement intérieur du club doit être adopté par les membres présents à l'assemblée générale. Aucun changement n'ayant été apporté depuis la saison sportive précédente, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

7) Questions diverses.

A) Une éventuelle modification des statuts du club est envisagée.

Cette mesure devra faire l'objet d'un examen attentif du comité directeur du club et d'une assemblée générale extraordinaire.

Les adhérents du club seront informés de cette éventuelle modification et de la procédure à suivre en temps utile.

B) Deux membres présents à l'assemblée générale souhaitent mettre en place une initiation au jeu du « cinq quilles ». Cette proposition est acceptée par les membres de l'assemblée générale (organisation et horaires -17 heures à 19 heures le jeudi- à voir rapidement).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Le président : B. Simon.

Le secrétaire : F. Oswald.

